



LOUDA

CARBURANTS - LUBRIFIANTS
ADBLUE - PELLETS
FOURNITURES INDUS. ET AGRI. - HYGIÈNE
ÉQUIPEMENT PROTECTION INDIVIDUELLE

VILLENEUVE SUR LOT ET VILLERÉAL

ZI de Prouxet - 15, Rue Gustave Eiffel - BP 29 - 82400 VALENCE D'AGEN

Tél. 05 53 40 16 40 - Mail : louda47@orange.fr

www.groupelouda.fr

A RAPPELER DANS TOUTE
CORRESPONDANCE

FACTURE : 175 943
CLIENT : 0000878
DATE : 28/01/2025

FACTURE

Numéro : 175 943
Client : 0000878
Date : 28/01/2025
N° V :

GAEC DE LA FERME DU COLOMBIE
COLOMBIER

46340 RAMPOUX

Page : 1

NOTRE REF.	VOTRE REF.	DESIGNATION	QUANTITE	PU NET HT	TOTAL HT
GNR+TR		No: 212 801 du: 28/01/2025 GAZOLE NON ROUTIER SUPERIEUR TAUX RI	878.000	0.8083 /Li	709.71

GNR au taux réduit : Carburant taxé pour des usages agricoles et/ou forestiers

Dom. bancaire : BANQUE POPULAIRE OCCITANE - IBAN FR76 1780 7008 0100 1210 2524 979 - BIC CCBPFRPPTLS

REGLEMENT	ECHEANCE	DOMICILIATION		H.T	709.71 €
CHEQUE A RECEPTION	28/01/2025			T.V.A	141.95 €
BASE H.T	TAUX	MONTANT T.V.A.	T.V.A. G.O.	NET A PAYER	
709.71	20.00%	141.95		851.66 €	

Attention. Produit sous conditions d'emploi aux usages réglementés (arrêté du 10 novembre 2011). Interdit notamment comme carburant dans les moteurs des véhicules routiers. Produit à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdit à tout autre usage non spécialement autorisé. Le présent document doit être conservé pendant une période de TROIS ANS à la disposition des Douanes et Droits indirects. Réserve de propriété : les marchandises livrées restent notre propriété jusqu'à complet règlement de leur valeur. Pénalité de retard de paiement : majoration de quinze pour cent (15%) des sommes restant dues qui porteront intérêts aux taux de base bancaire augmenté de cinq pour cent (5%). Conformément à l'article L441-6 du code de commerce, en cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera appliquée. En cas de litige, le tribunal de commerce de MONTAUBAN sera le seul compétent.